

Approbation de la projection de répartition du
numerus clausus masso-kinésithérapie de la Faculté
de médecine de Toulouse Rangueil pour 2021-2022

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 04 mai 2021

Délibération 2021/05/CFVU – 46

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la projection de répartition du
numerus clausus masso-kinésithérapie de la Faculté de médecine de Toulouse Rangueil
pour 2021-2022.**

Toulouse, le 05 mai 2021



Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 23
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

ACCES INSTITUT MASSO KINESITHERAPIE TOULOUSE 2022

PASS	26
LAS 1 UT1	6
L1STAPS INUC (Rodez)	9
L1STAPS UT3 (Toulouse)	20
LAS2 (sauf STAPS)	12
L2 STAPS INUC (Rodez)	1
L2 STAPS UT3 (Toulouse)	2
TOTAL	76

NB : -1 si sportif de haut niveau